

## Centre Communal d'Actions Sociales

La situation sanitaire restant difficile, le goûter des aînés n'a pas pu avoir lieu au début du mois de mars. Le prochain conseil du CCAS se tiendra le 25 mars. Une décision sera alors prise concernant le report ou non du goûter plus tard en 2021.

## Médiathèque agenda Avril/Mai

### Avril

- Mardi 20, 15h, salle du Peuple : spectacle Le presque petit Chaperon rouge/Cie Nansouk. À partir de 5 ans.
- Mercredi 21, jeudi 22, 10h-12h, 14h-16h : atelier destiné aux jeunes du centre de loisirs : création d'un court-métrage en 16 mm, avec Antony Ward, de l'association Surveyor 1.
- Vendredi 23, 10h30 : Projection courts-métrages, 3-6 ans.  
14h30 : atelier créatif L'herbier magique, animé par Véronique Barrau. À partir de 6 ans.

### Mai

- Mercredi 5, 15h : Atelier Maison saine proposé par l'association Zéro Déchet Ouest Hérault pour apprendre à fabriquer ses produits ménagers dans une démarche écologique. Public adulte.
- Mardi 25, 19h : Tchatche & sciences sur le changement climatique : présentation et discussion en présence d'un scientifique spécialiste du sujet. Tout public.

Ces animations se feront sur inscription uniquement et à condition que les conditions sanitaires le permettent le moment venu. Plus de renseignements en téléphonant à la médiathèque : 04 67 26 07 68.

## Agenda (sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire)

### Vie associative

5 avril 2021 : Pâquette au Moulin avec le comité de jumelage.  
Réservez vos places le plus rapidement possible auprès d'Eliane Gohard, présidente de l'association, au 06 88 50 15 44.

13 juin 2021 : Fête de la transhumance  
Exceptionnellement, il n'y aura pas de repas assis prévus, mais tiré du sac.



# Le Petit Lespi

Journal d'information municipale n° 16  
mars 2021



## Chères Lespignanaises, chers Lespignanais



Bonjour à toutes et tous. Il y a tout juste un an, j'abordais dans ces mêmes colonnes la situation inédite que nous découvrons. Nous étions loin de nous imaginer que nous en reparlerions un an plus tard. La **COVID 19** est toujours là. Pire encore il a muté et se présente aujourd'hui sous des formes, bien que pas plus graves, beaucoup plus transmissibles. Les courbes d'incidence (qui mesurent la transmission du virus) après avoir fait le yoyo, se rappellent à nous en nous indiquant à nouveau que nous sommes à un stade très préoccupant. Les épisodes de vaccination, que nous connaissons tous, ne suffisent pas de par leur rareté à faire face à l'endiguement au virus, nous devons plus que jamais **respecter les gestes barrières**. Tout comportement anormal doit être signalé à notre police municipale. Il en va de notre avenir à tous.

Cette pandémie ne doit pas nous faire oublier les règles de vie en communauté qui sont d'autant plus prégnantes. Nos services adossés aux services de la Domitienne font des efforts pour maintenir un cadre de vie et notre environnement dans un état qui va au-delà de la propreté pour apporter une notion de « bien vivre à Lespignan ». Malheureusement, tout le monde ne le comprend sûrement pas.

Nous avons constaté ces derniers temps une recrudescence des dépôts sauvages et des comportements que ce soit dans la nature, mais aussi en ville. Les investissements portés par les Lespignanais et les Domitienais souffrent du comportement d'une minorité. Je voudrais rappeler ici que les points de collecte collectifs doivent être respectés. Les ordures ménagères (colonne grise) doivent être déposées dans un sac fermé n'excédant pas 60 litres. Les contenants plus gros bouchent les colonnes et dérogent au bon fonctionnement des conteneurs enterrés. Les autres déchets ménagers (emballages, papiers ...) doivent être déposés dans les colonnes jaunes dans les mêmes conditions. Les cartons doivent être découpés avant d'être insérés dans ces conteneurs enterrés. Les emballages ne pouvant entrer dans les colonnes doivent être portés en déchèterie. Enfin les bouteilles de verre n'ont rien à faire dans les OM ou les colonnes de tri. Elles doivent être déposées dans les points d'apports volontaires qui sont implantés dans et aux entrées du village. Les dépôts sauvages se multiplient aux extérieurs du village, mais également dans certains points des abords. Nous rappelons que nous avons organisé un service de ramassage de gros qui a lieu tous les premiers mardi du mois. Mais là aussi le non-respect des règles établies, qui doivent se limiter aux personnes n'ayant pas les moyens matériels pour amener ces déchets en déchèterie, va nous obliger à prendre des mesures restrictives. Les services publics communaux ne sont pas une entreprise de déménagement. Nous allons devoir mettre en place un filtrage lors de l'inscription. Un exemple, nous ne prendrons plus les appareils électro-ménagers. Ils doivent être déposés chez le distributeur où vous achetez le nouvel appareil (frigo, cuisinière, machine à café, ...). Il a obligation de vous le reprendre. Nous allons élever notre vigilance afin de faire respecter à tous notre cadre de vie quotidien.

Je suis désolé d'avoir à m'adresser à vous de façon aussi triviale alors que la majorité des Lespignanais respectent ces règles de vie en société.

Je vous souhaite toutefois des lendemains heureux où la convivialité, je l'espère, reprendra le niveau qui doit être celui de nos villages.

Votre très dévoué

Jean François GUIBBERT

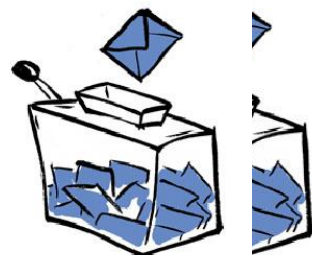
## Vie démocratique

- Consultation citoyenne relative au projet d'implantation d'une surface commerciale

Lundi 15 mars à 14h00, nous avons procédé au dépouillement des bulletins de vote en présence des représentants de l'association des commerçants de Lespignan. Les résultats s'établissent comme suit :

Nombre d'inscrits sur les listes électorales :	2619
Nombre de votants :	1709 soit 65.25 %
Nombre de suffrages exprimés :	1688 soit 98.77 % des inscrits
Nombre de suffrages en faveur du OUI :	1138 soit 67.42 %
Nombre de suffrages en faveur du NON :	550 soit 32.58 %
Total des suffrages exprimés :	1688 soit 64.45 %

Le conseil municipal prendra acte de ce vote pour décider de la suite à donner à ce dossier. Il est à noter que pour l'instant aucun dossier de Permis de Construire n'a été déposé.



### Élections Départementales et Régionales les 13 et 20 juin 2021

La date butoir d'inscription sur les listes électorales pour participer aux scrutins des élections départementales et régionales est fixée au 7 mai 2021.

## Travaux et Environnement

Journée de l'environnement :

Le 5 juin c'est la journée mondiale de l'environnement. À cette occasion nous envisageons de faire une action sur deux jours pouvant grouper le nettoyage du campestre (voir avec les amis de Lespignan), une action vers les écoles (voir avec le corps enseignant) associer les chasseurs ? Avec des plantations déjà proposées (voir avec le président de la chasse), en liaison également avec le lycée agricole de Béziers qui mène une action en direction des abeilles : construction d'hôtels à insectes.

Permanence des élus :

Bernard Guerrère (adjoint aux travaux/bâtiments/patrimoine/personnel/environnement) et René Cousin (conseiller municipal délégué à la ruralité) organisent des permanences sur rendez-vous les jeudis à partir de 17h, concernant des dossiers relevant des travaux, de l'environnement et du cimetière.

## Enfance/jeunesse

### Inscription scolaire rentrée 2021 :

En vue de la rentrée scolaire pour l'année 2021/2022, les inscriptions restent ouvertes en Mairie depuis le Lundi 8 mars 2021, pour les enfants nés en 2018.

Le document est à télécharger sur [panneaupocket](http://www.lespignan.fr/Inscription-Scolaire-rentree-2021...) et sur le site de la mairie <http://www.lespignan.fr/Inscription-Scolaire-rentree-2021...>

Merci de se rendre en Mairie ou de nous faire parvenir les documents remplis recto/verso par email à l'adresse suivante : [accueil@lespignan.fr](mailto:accueil@lespignan.fr) .

### Pièces à fournir :

1. Livret de famille
2. Carnet de santé
3. Justificatif de domicile
4. Carte d'identité des parents
5. Justificatif de l'autorité parentale, en cas de séparation/divorce (document du tribunal ou lettre écrite)

### Remise du livre « A la découverte de ta commune »

Avant les vacances de février, les élèves de CM2 de notre école, en présence de leurs enseignantes, ont reçu de monsieur le maire Jean-François Guibbert un livre "à la découverte de ta commune". La remise a été précédée par une petite présentation et surtout un long échange très intéressant de questions/réponses.

Cette démarche d'éducation civique est importante afin de sensibiliser les plus jeunes à la notion de citoyenneté, au respect des biens publics ou encore faire connaître le fonctionnement de leur commune. L'objectif est de permettre aux enfants de s'approprier ces questions de façon ludique et instructive, afin de les préparer à devenir des citoyens responsables.

Nous remercions les enseignants et les élèves pour ce moment.

